Veterans Affairs Canada | Anciens Combattants Canada

ANALYSE SECONDAIRE DE L'ÉTUDE SUR LA VIE APRÈS LE SERVICE MILITAIRE (EVASM)
(VERSION 16)

Surveillance des résultats du Programme de réadaptation à l'aide de l'Étude sur la vie après le service militaire

Mary Beth MacLean
Louise Campbell
Alain Poirier
Direction de la recherche
Anciens Combattants Canada
Charlottetown (Î.-P.-É.) Canada
Courriel : research-recherche@vac-acc.gc.ca

19 avril 2016

Rapport technique de la Direction de la recherche

Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2016

ISBN :

V32-270/2016F-PDF
978-0-660-05361-5

Publié par :

Anciens Combattants Canada
161, rue Grafton
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
C1A 8M9

Courriel : research-recherche@vac-acc.gc.ca

Référence : MacLean MB., Campbell L. et A. Poirier, *Surveillance des résultats du Programme de réadaptation à l'aide de l'Étude sur la vie après le service militaire.* Analyse secondaire de l'Étude sur la vie après le service militaire, Direction de la recherche, Anciens Combattants Canada, Charlottetown. 19 avril 2016 : p. 12.

Question de recherche (requête)

Est-ce que le programme de recherche de l'Étude sur la vie après le service militaire (EVASM) peut servir à surveiller les résultats aujourd'hui et dans l'avenir du Programme de réadaptation d'Anciens Combattants Canada (ACC)?

Présentation

Le Programme de réadaptation d'ACC comprend la gestion de cas, les évaluations, les plans d'intervention, les évaluations des aptitudes professionnelles et les plans connexes ainsi que le remboursement des services de réadaptation et des avantages. Les résultats immédiats[1] du modèle de logique du Programme sont liés à l'accessibilité au Programme pour les vétérans et les clients en réadaptation ou, en d'autres mots, la portée du Programme. Les résultats intermédiaires comprennent ce qui suit : 1. amélioration de la santé et de la capacité fonctionnelle; 2. connaissance, compétences et habiletés à atteindre un but approprié lié aux aptitudes professionnelles (c.-à-d. l'employabilité[2]). Les résultats ultimes sont : 1. intégration à la collectivité; 2. participation à la main-d'œuvre civile.

L'instrument Sondage sur la réinsertion d'ACC a été conçu pour aider à mesurer le rendement des programmes Services de transition de carrière et Réadaptation, des composants de la Nouvelle Charte des anciens combattants (Nouvelle Charte). Le sondage suit un concept d'étude avant/après et mesure l'état de santé (mesuré à l'aide du SF-12®), l'emploi, le statut économique, l'intégration à la collectivité et la reconnaissance perçue à l'entrée et à la fin du Programme. Le sondage a rencontré quelques difficultés, notamment les taux de réponse en déclin et les préoccupations concernant le fardeau du répondant et la collecte de données et la charge de travail liée à l'analyse. Les gestionnaires de programme cherchent actuellement d'autres moyens pour surveiller la progression des clients en réadaptation.

D'une manière similaire aux programmes de réadaptation de vétérans d'autres pays, le Programme de réadaptation d'ACC comprend des objectifs en matière d'emploi ainsi que des objectifs non liés à l'emploi, comme améliorer le sentiment d'appartenance à la collectivité et la qualité de vie non liée à l'emploi. Anciens Combattants Canada mesure l'employabilité, plutôt que l'emploi en tant que tel, comme résultat intermédiaire de programme. Par exemple, le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) 2012-2013 d'ACC indiquait que 69 % des vétérans admissibles ayant un rapport de fermeture avaient achevé avec succès au moins un programme de formation compris dans le cadre de leur plan de réadaptation professionnelle. L'Australie et les États-Unis mesurent le

[1] Anciens Combattants Canada. Évaluation des services de réadaptation, Direction générale de la vérification et de l'évaluation, 2014.
[2] Ceci fait référence à la capacité de la personne à réussir à obtenir et à conserver un emploi civil convenable et rémunérateur, ce qui comprend : a) savoir comment bien se préparer pour l'emploi; b) chercher un emploi; c) obtenir et conserver un emploi rémunérateur. La capacité à tirer un revenu est la capacité d'une personne à obtenir un certain niveau de revenu en tenant compte : a) de l'état de santé; b) du niveau d'éducation; c) des compétences; d) de l'expérience précédente.

résultat à plus long terme du retour au travail, plutôt que l'employabilité, mais aucun des deux pays ne mesure les résultats non liés à l'emploi (voir l'annexe A). Toutefois, il est recommandé dans une étude récente en Australie d'utiliser une échelle d'atteinte des buts et un questionnaire sur la satisfaction face à la vie comme mesures de résultat de routine pour les résultats non liés à l'emploi (Australian Centre for Posttraumatic Mental Health, 2009 et 2011). En raison des défis associés à la mesure des résultats du Programme de réadaptation, le potentiel d'utiliser les données de l'EVASM a été examiné dans le cadre de cette étude.

Méthodologie

L'Enquête sur la transition à la vie civile (ETVC) (Thompson *et al*, 2011) et l'Étude sur le revenu (MacLean *et al*, 2011), deux études portant sur les vétérans libérés de la Force régulière des Forces armées canadiennes (FAC) de 1998 à 2007, portaient sur les clients en réadaptation. Ce groupe étudié a permis la comparaison entre les clients en réadaptation avec d'autres vétérans (clients ne recevant pas de service de réadaptation et non-clients) libérés au cours de la même période.

L'ETVC était transversale et portait sur 32 015 vétérans libérés de la Force régulière des FAC de 1998 à 2007. Les vétérans vivant dans des établissements et ceux vivant dans les territoires du Nord ou en dehors du Canada en ont été exclus en raison de leur petit nombre et de la difficulté technique à communiquer avec eux. L'Enquête a été menée par Statistique Canada au moyen d'une entrevue téléphonique assistée par ordinateur d'environ 30 minutes. Elle s'appuyait sur un échantillonnage stratifié aléatoire qui permettait un suréchantillonnage des vétérans participant aux programmes d'ACC. Le taux de réponse a atteint 71 %. Sur ces répondants, 94 % (n=3 154) ont accepté de divulguer leurs réponses à ACC et au MDN. Le mécanisme d'enquête a permis de recueillir les données fournies librement par les intéressés relativement à la santé, à l'invalidité et aux déterminants de la santé à l'aide de questions en majeure partie tirées d'enquêtes nationales sur la santé de la population canadienne. Un échantillon de 330 clients en réadaptation (au mois de mars 2009) ont répondu à l'enquête.

L'Étude sur le revenu 2010 comportait un recoupement avec les dossiers de données administratives. Statistique Canada a procédé au recoupement de 36 638 dossiers du ministère de la Défense nationale (MDN) relatifs aux vétérans de la Force régulière (FR) libérés entre le 1er janvier 1998 et le 31 décembre 2007 avec des des dossiers fiscaux généraux des familles de 1997 à 2007. Les dossiers de la plus grande partie de cette population (92 %) ont été recoupés avec les dossiers fiscaux pour l'année de libération et le revenu a été suivi pour l'année avant la libération et jusqu'à neuf ans après. Les non-clients comptent pour 68 % des vétérans de la Force régulière faisant partie de la population à l'étude, suivis de 25 % des clients touchant une pension d'invalidité (PI) et de 7 % des clients de la Nouvelle Charte en mars 2009. Parmi les 33 601 vétérans dont

les dossiers ont été recoupés avec les dossiers fiscaux de leur année de libération, 1 249 (4 %) étaient des clients en réadaptation en mars 2009.

Résultats

Enquête sur la transition à la vie civile

L'enquête a montré de nombreuses différences entre les clients en réadaptation et les autres vétérans (autres clients d'ACC et non-clients) libérés au cours de la même période. Les clients en réadaptation étaient plus susceptibles que les autres clients d'ACC et non-clients de 40 à 49 ans (59 % c. 47 % et 27 %) d'avoir été libérés comme militaires du rang subalternes (MR sub) (62 % c. 44 % et 22 %), d'avoir été libérés pour des raisons médicales (75 % c. 53 % et 9 %) et d'avoir servi dans l'Armée de terre (62 % c. 55 % et 45 %). Moins de la moitié des clients en réadaptation (43 %) et des non-clients (45 %) avait servi pendant 20 ans ou plus comparativement à la plupart (71 %) des autres clients d'ACC. Les clients en réadaptation et les autres clients d'ACC étaient plus susceptibles d'avoir été déployés comparativement aux non-clients (84 % et 86 % c. 55 %).

En termes de santé et de fonctionnement, les clients en réadaptation présentaient de moins bons résultats dans de nombreux secteurs. Les taux de perception moyen ou faible de l'état de santé (61 % c. 34 % et 8 %) et de la santé mentale (59 % c. 25 % et 7 %) étaient plus élevés chez les clients en réadaptation comparativement aux autres clients d'ACC et aux non-clients. De façon similaire, les taux de personnes ayant reçu un diagnostic pour au moins un problème de santé mentale (78 % c. 40 % et 13 %) et nécessitant de l'aide avec des activités instrumentales de la vie quotidienne (65 % c. 38 % et 5 %) étaient bien plus élevés chez les clients en réadaptation. Les taux de personnes ayant un problème de santé physique et des limites en lien avec la participation ou l'activité étaient similaires pour les clients en réadaptation (98 %) et les autres clients d'ACC (92 %), mais ces taux étaient bien plus bas chez les non-clients (38 %).

Pour les trois indicateurs d'intégration à la collectivité, les clients en réadaptation avaient de moins bons résultats que les autres clients d'ACC et les non-clients. La proportion de clients en réadaptation ayant signalé un faible sentiment d'appartenance à la collectivité (73 %) était bien plus importante que celle des clients d'ACC (45 %) et des non-clients (38 %); leurs taux d'adaptation difficile à la vie civile étaient deux fois ceux des autres vétérans (78 % c. 37 % et 17 %) et les taux d'insatisfaction avec la vie étaient trois fois ceux des autres vétérans (33 % c. 11 % et 3 %).

Les clients en réadaptation étaient les plus mal en point pour ce qui est des indicateurs d'emploi et de revenu, mais pas très différents en termes de niveau d'éducation comparativement aux autres vétérans. Le taux d'emploi chez les clients en réadaptation

(31 %) représentait moins de la moitié des autres clients d'ACC et des non-clients (68 % et 79 %). Ils présentaient au moins le double des autres vétérans ne faisant pas partie de la main-d'œuvre; c'est-à-dire n'ayant pas d'emploi et ne cherchant pas de travail (44 % c. 22 % et 14 %) et n'étant pas en mesure de travailler de manière permanente (15 % c. 6 % et 0 %). Leurs taux de chômeurs, c'est-à-dire sans emploi, mais cherchant du travail, étaient légèrement plus élevés que pour les autres clients d'ACC et non-clients (10 % c. 4 % et 7 %). La proportion avec une éducation postsecondaire était légèrement plus faible chez les clients en réadaptation comparativement aux autres vétérans (43 % c. 47 % et 56 %). La taille de l'échantillon en lien avec le faible revenu chez les clients en réadaptation était trop petite pour être étudiée.

Tableau 1 : Enquête sur la transition à la vie civile de 2010

	Clients en réadaptation* (Mars 2009) n=330 N=1 298	Autres clients d'ACC (Mars 2009) n=1 465 N=9 470	Non-clients (Mars 2009) n=1 359 N=21 247
Caractéristiques du service et démographiques			
Âge au moment de l'enquête			
20-29	x	2 %	23 %
30-39	22 %	9 %	23 %
40-49	59 %	47 %	27 %
50-59	13 %	34 %	21 %
60-69	x	9 %	8 %
Masculin	85 %	89 %	88 %
Mariés/conjoints de fait	68 %	82 %	73 %
Au moins un déploiement de 30 jours ou plus	84 %	86 %	55 %
Durée de service			
< 2 ans	x	x	26 %
2 et 9 ans	21 %	9 %	20 %
10 et 19 ans	32 %	19 %	10 %
≥ 20 ans	43 %	71 %	45 %
Libération pour raisons médicales	75 %	53 %	9 %
Militaires du rang subalternes	62 %	44 %	22 %
Armée de terre	62 %	55 %	45 %
Santé et incapacité			
État de santé perçu : moyen ou mauvais	61 %	34 %	8 %
État de santé mentale perçu, moyen ou mauvais	59 %	25 %	7 %
Problème de santé mentale§	78 %	40 %	13 %
ESPT	56 %	25 %	x
Problèmes de santé physique+	99 %	99 %	72 %
Problème de santé physique et mentale	77 %	40 %	11 %
Limitations de participation et d'activités, parfois ou souvent	98 %	92 %	38 %
A besoin d'aide pour au moins une tâche d'activité instrumentale de la vie quotidienne	65 %	38 %	5 %
Intégration à la collectivité			
Sentiment d'appartenance à la communauté, faible ou très faible	73 %	45 %	38 %
Avaient des difficultés d'adaptation à la vie civile	78 %	37 %	17 %
Satisfaction à l'égard de la vie en général, insatisfait ou très insatisfait	33 %	11 %	3 %
Emploi, revenu et éducation			
Emploi	31 %	68 %	79 %
Chômeurs	10 %	4 %	7 %
Population inactive	44 %	22 %	14 %
Incapacité permanente de travailler	15 %	6 %	0 %
Faible revenu (en deçà de la MFR)	x	5 %	6 %
Secondaire ou moins	57 %	53 %	44 %

*Source : Enquête sur la transition à la vie civile 2010, dossier lié aux données de client d'ACC au mois de mars 2009.
n = taille de l'échantillon; N = estimation de la population pondérée
X échantillon de petite taille <30 cas
**Comprend les caporaux-chefs et les caporaux et les matelots-chefs pour l'Armée de terre et l'Aviation et matelot de 1re classe de la Marine. Les soldats et les recrues n'ont pas été inclus.
§Problèmes de santé mentale : troubles de l'humeur, dépression ou anxiété, état de stress post-traumatique, trouble anxieux.
+Les problèmes de santé physique : problèmes d'ouïe, l'arthrite, les maux de dos, l'hypertension artérielle, la cardiopathie, les accidents vasculaires cérébraux, les troubles intestinaux, les ulcères, le cancer, le diabète, l'asthme et la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC), l'obésité et la douleur (toujours présente et récurrente).

Étude sur le revenu

Comparativement aux vétérans libérés durant la même période, les clients en réadaptation vivaient un plus grand déclin de leurs revenus après leur libération, ils étaient plus enclins à recevoir de l'assurance-emploi, avaient des revenus faibles et se fiaient davantage au revenu de vétéran avant et après la libération. Leur revenu avant leur libération (65 700 $) était plus bas que celui des autres clients d'ACC (71 800 $), mais plus élevé que celui des non-clients (57 900 $). Par contre, ils ont connu un déclin relativement plus important de leurs revenus après leur libération comparativement aux autres vétérans (42 % c. 19 % et 4 %). Une plus grande proportion des clients en réadaptation (41 %) avait reçu de l'assurance-emploi après leur libération que les autres vétérans (31 % et 37 %). Recevoir de l'assurance-emploi de manière continue, par contre, était un peu moins commun chez les clients en réadaptation. Une bien plus grande proportion des clients en réadaptation (27 %) vivaient avec un revenu plus faible au moins un an après la libération que les autres vétérans (10 % et 17 %). Un revenu faible régulier était également moins courant chez les clients en réadaptation, même si la prévalence était faible pour tous les groupes (<=2 %). L'utilisation du revenu du vétéran pour faire vivre la famille, avant comme après la libération, est la même pour les clients en réadaptation et les autres clients d'ACC, mais plus faible chez les non-clients.

Tableau 2 : Étude sur le revenu 2010

	Clients en réadaptation (Mars 2009) N=1 249*	**Autres clients d'ACC (Mars 2009) N=9 773***	**Non-clients (Mars 2009) N=22 579***
Changement de revenu			
Avant la libération	65 700 $	71 800 $	57 900 $
Après la libération (3 ans en moyenne)	38 400 $	58 100 $	55 400 $
Variation (%)	-41,6 %	-19,1 %	-4,3 %
Recours aux prestations d'assurance-emploi			
Jamais	40,6 %	30,7 %	37,1 %
Toujours	1,4 %	2,0 %	2,6 %
Faible revenu+			
Jamais	26,5 %	9,9 %	17,0 %
Toujours	2,0 %	0,8 %	1,9 %
Part du vétéran du revenu familial			
Avant la libération	76,0 %	75,2 %	68,2 %
Après la libération (3 ans en moyenne)	68,7 %	68,4 %	64,5 %

*Source : Dossier fiscal recoupé avec les données de client d'ACC au mois de mars 2009. N = Recoupement de population pour l'année de libération (total de 33 601).
**Jamais = au moins une fois sur un maximum de neuf ans après la libération; Toujours = chaque année après la libération.
+Mesure du revenu avant le revenu avant impôt et ajustée selon la taille de la famille.

Discussions

Cette étude est arrivée à la conclusion que le sous-groupe des clients en réadaptation de l'ETVC était plus susceptible d'être marié et de vivre avec un conjoint de fait, était plus jeune et plus susceptible d'avoir des problèmes de santé que la population de clients globale. Les clients en réadaptation vivaient des situations plus difficiles que les autres

vétérans pour de nombreux indicateurs de santé, d'incapacité, d'intégration à la collectivité, d'emploi et de revenu. Pour examiner la portée du Programme, d'autres études pourraient être élaborées en combinant des indicateurs sur le besoin du Programme de réadaptation chez les vétérans n'y participant pas actuellement. La possibilité d'utiliser l'EVASM 2013 et d'autres cycles d'EVASM pour surveiller les résultats du Programme devra également être examinée. Bien que l'enquête de 2013, comme celle de 2010, était transversale, elle était conçue pour être la première vague d'une étude longitudinale et incluait également les vétérans libérés par la Force de réserve.

L'étude sur le revenu était de nature longitudinale, incluant les revenus avant et après la libération. L'étude sur le revenu de 2013 incluait des données sur cinq ans après l'adoption de la Nouvelle Charte. Répéter cette étude facilitera la surveillance des résultats liés à l'emploi et au revenu. Particulièrement, les données de l'étude sur le revenu pourraient servir à l'étude des revenus et des gains d'emploi des clients en réadaptation avant, pendant et après leur participation au Programme comparativement aux autres groupes de vétérans. MacLean et Campbell (2014) ont découvert dans la littérature que le revenu adéquat est habituellement mesuré en termes de ce qui est connu comme taux de remplacement du revenu (gains d'emploi plus avantages). Les auteurs ont suggéré que le Ministère examine la possibilité de se concentrer davantage sur les gains d'emploi comme moyen d'améliorer le revenu adéquat. En retour, cet accent permettrait également d'améliorer le caractère rentable du Programme et le bien-être général des vétérans. Les auteurs ont suggéré que cette stratégie pourrait être mesurée en examinant dans quelle mesure les gains d'emploi contribuent au revenu total et remplace les gains militaires perdus.

L'étude présente certaines limites. Les clients en réadaptation de l'EVASM ne sont peut-être pas représentatifs de l'ensemble de la clientèle en réadaptation. Les intervalles de confiance n'ont pas été calculés; par conséquent, les différences entre les groupes de vétérans dans les données d'enquête présentées ne sont peut-être pas représentatives. Il n'est pas possible d'attribuer des résultats relativement à la participation au Programme pour deux raisons : les données de l'enquête et les clients en réadaptation ont été saisis à un moment précis dans le temps et les clients en réadaptation sont différents des autres vétérans en ce qui a trait à des caractéristiques de service et démographique importantes. D'autres études pourraient servir de moyen de contrôle pour ces différences de caractéristiques et suivre les clients en réadaptation dans le temps.

Conclusions

L'EVASM 2010 comprenait un sous-groupe de clients en réadaptation (de la Force régulière libérés de 1998 et 2007), de vétérans ne participant pas au Programme de

réadaptation et il incluait un grand éventail de caractéristiques de service et démographique ainsi que des indicateurs pertinents en lien avec la santé, l'incapacité, l'intégration à la collectivité, l'emploi, le revenu et l'éducation. Cette inclusion suggère que l'EVASM 2010 et celle de 2013 (publiée le 3 juillet 2014), ainsi que les cycles éventuels futurs d'EVASM pourraient apporter une contribution importante à la surveillance continue des résultats du Programme de réadaptation. Il a été discuté de la nécessité de mener d'autres recherches.

Demandeurs/Reconnaissance

Merci aux employés d'ACC suivants qui ont examiné ce document et formulé des commentaires : Susan Baglole, gestionnaire nationale, Services de réadaptation et de transition de carrière; Mary Rogers, Chantal Basque et Laurie Molyneaux-Smith, consultants en réadaptation nationaux, ainsi que Cheryl Dalziel et Teresa Pound, Intégration des politiques stratégiques.

Références

Australian Centre for Posttraumatic Mental Health, Australian Government Mental Health Lifecycle Package. *Barriers to Rehabilitation Phase One: 2009 and Phase Two: 2011*.

MacLean M.B., Thompson J.M. et A. Poirier. *Besoins de réadaptation des clients d'ACC – Sommaire*. Rapport technique de la Direction de la recherche. Anciens Combattants Canada. 23 février 2010, 3 p.

MacLean M.B., Van Til L., Thompson J.M., Poirier A., Sweet J., Pedlar D., Adams J., Sudom K., Campbell C., Murphy B. et C. Dionne. *Étude sur les revenus : rapport sur les anciens combattants et vétérans de la Force régulière*. Anciens Combattants Canada, Direction de la recherche et ministère de la Défense nationale, directeur général, Recherche et analyse (personnel militaire). 4 janvier 2011 : 70 p.

M.B. MacLean et L. Campbell*, Income Adequacy and Employment Outcomes of the New Veterans Charter*, Direction de la recherche, Anciens Combattants Canada, Charlottetown, 23 septembre 2014 : 35 p.

Thompson J.M., MacLean M.B., Van Til L., Sudom K., Sweet J., Poirier A., Adams J., Horton V., Campbell C. et D. Pedlar. (2011). *Enquête sur la transition à la vie civile : rapport sur les anciens combattants de la force régulière*. Direction de la recherche, Anciens Combattants Canada, Charlottetown, et directeur général, Recherche et analyse (personnel militaire), ministère de la Défense nationale, Ottawa. 4 janvier 2011 : 103 p.

Annexe A

Résultats des programmes de réadaptation pour vétérans au Canada, aux États-Unis et en Australie

- Les programmes de réadaptation pour vétérans au Canada, aux États-Unis et en Australie ciblent l'amélioration des résultats liés à l'emploi et ceux non liés à l'emploi. Les volumes de clients au Canada et en Australie sont relativement semblables, tandis que ceux des États-Unis sont beaucoup plus élevés.

- Au Canada, au mois de mars 2013, 22 % des clients du Programme de réadaptation d'ACC participaient à un programme de réadaptation professionnelle. Aux É.-U., 37 % de ceux ayant commencé en 2002-2003 recevaient des services d'emploi. En Australie, 40 % de ceux ayant commencé en 2009-2010 étaient rendus au composant de retour au travail du Programme.

- Au Canada, les résultats liés à l'emploi des vétérans ne sont pas mesurés. On mesure plutôt l'employabilité en termes d'achèvement de la formation professionnelle. Le RMR 2012-2013 d'ACC indiquait que 69 % des vétérans admissibles avec des rapports de fermeture avaient achevé avec succès au moins un programme de formation compris dans le cadre de leur plan de réadaptation professionnelle.

- Les É.-U. et l'Australie ont publié des résultats liés à l'emploi en fonction des vétérans ayant obtenu un emploi ainsi que conservé leur emploi.
    - Les É.-U. ont établi une cible (2012-2013), soit que 77 % des participants occuperaient un « emploi convenable » à la fin du programme. Convenable est défini comme étant un travail correspondant aux capacités, habiletés et intérêts du vétéran et ce dernier doit occuper cet emploi pendant 60 jours ou pendant un an s'il est travailleur autonome.
    - L'Australie mesure le retour au travail des dossiers fermés en vertu de trois lois différentes[3] :
        - Parmi les participants, 63 % faisaient un retour au travail en vertu de la *Military Rehabilitation and Compensation Act, 2004* (dont 81 % occupaient toujours leur emploi après six mois)
        - 51 % en vertu de la *Safety, Rehabilitation and Compensation Act, 1988*
        - 45 % en vertu de la *Veterans' Entitlements Act, 1986*

- Aux É.-U. et en Australie, la période mesurée pour la rétention d'emploi est très courte (3 mois à 1 an aux É.-U. et 6 mois en Australie). Une évaluation récente en Australie a permis d'arriver à la conclusion d'allonger la période de suivi.

1. La *Military Rehabilitation and Compensation Act 2004* (MRCA), la *Safety, Rehabilitation and Compensation Act 1988* (SRCA) et le *Veterans' Vocational Rehabilitation Scheme* (VVRS) et la *Veterans' Entitlements Act 1986* (VEA).

- La mesure de l'« obtention d'un emploi » n'indique pas la portée de la récupération des revenus. Par exemple, un vétéran peut être employé, mais ne gagner qu'une fraction de ses revenus avant sa libération. L'étude sur le revenu de l'EVASM 2013 pourrait examiner les gains sur le marché du travail des clients du Programme de réadaptation après l'achèvement de leur programme.

- Comme pour l'Australie, le Canada ne mesure pas actuellement les résultats non liés à l'emploi. Dans une recherche récente en Australie (Australian Centre for Posttraumatic Mental Health, Australian Government Mental Health Lifecycle Package. Barriers to Rehabilitation Phase One: 2009 and Phase Two: 2011) il est recommandé que le DVA adopte une échelle d'atteinte des buts et un questionnaire sur la satisfaction face à la vie comme mesures de résultat de routine non lié à l'emploi.

	Canada[1] **Programme de services de réadaptation et d'assistance professionnelle**	**États-Unis[2]** **Vocational Rehabilitation and Employment (VR&E)**	**Australie[3]** **Military Rehabilitation and Compensation Commission (MRCC)**
Objectif du programme	Les vétérans et d'autres participants admissibles du Programme sont intégrés à leurs collectivités et participent activement à la population civile active. Fournit des services de réadaptation professionnelle, psychosociale et médicale Compensation financière liée à la participation au programme.	Employable : 4 pistes de services d'aide à l'emploi : • Travail autonome • Réembauche • Accès rapide à l'emploi • Emploi dans le cadre de services à long terme Non employable : piste de la vie indépendante. Compensation financière non liée à la participation au programme.	Pour maximiser le potentiel d'une personne ayant une maladie ou une blessure liée au service et la ramener à son état psychologique et physique antérieur, avec le même statut professionnel et social. Fournit des services de réadaptation professionnelle, psychosociale et médicale en vertu de la MRCA 2004, la SRCA 1988 ou la VEA 1986. Compensation financière liée à la participation au programme.
Présents	• 8 208 participants de 2006-2007 à 2012-2013 • 2 342 avaient achevé le programme et 5 866 clients étaient admissibles en mars 2013 • 1 892 demandes reçues en 2012-2013	• 45 520 vétérans ont commencé en 2002-2003	• 1 298 ont commencé en 2009-2010 (773 non-retours au travail et 525 retours au travail) • 245 cas de retour au travail ont commencé en vertu de la MRCA, 194 en vertu de la SRCA et 86 en vertu de la VEA
% en réadaptation professionnelle	• 22 % des clients admissibles en mars 2013	• 37 % qui ont commencé en 2003	• 40 % qui ont commencé en 2009-2010
Résultats en matière d'emploi	• 69 % de vétérans admissibles pour qui un rapport de fermeture a été présenté, qui ont réussi au moins un programme de formation prévu dans leur plan de réadaptation professionnelle.	• Cible 2012-2013 : 77 % des vétérans ont obtenu un « emploi convenable » (défini comme étant un travail correspondant aux capacités, habiletés et intérêts du vétéran et ce dernier doit occuper cet emploi pendant 60 jours ou pendant un an s'il est travailleur autonome) ont été placés et n'ont pas continué.	% de retour au travail à la fermeture du dossier : • 63 % en vertu de la MRCA (81 % toujours à l'emploi après 6 mois) • 51 % en vertu de la SRCA • 45 % en vertu de la VEA

	Canada[1] Programme de services de réadaptation et d'assistance professionnelle	États-Unis[2] Vocational Rehabilitation and Employment (VR&E)	Australie[3] Military Rehabilitation and Compensation Commission (MRCC)
Résultats non liés à l'emploi	• Pas recensés	• Cible pour 2011-2012 : 94 % réadaptés	• Il a récemment été recommandé que le DVA adopte une échelle d'atteinte des buts et un questionnaire sur la satisfaction face à la vie comme mesures de résultat de routine.

1. Sommaire du rendement du Programme de réadaptation et d'assistance professionnelle et profil de client pour l'exercice financier 2012-2013.
2. VA Vocational Rehabilitation and Employment: Further Performance and Workload Management Improvements Are Needed, General Accountability Office (GAO). Janvier 2014.
3. Examen du rapport Military Compensation Arrangements. Ce rapport a été publié par le ministre des Veterans' Affairs le 18 mars 2011.